

Analyse régionale 2012 Corse

Précautions

- Ce bilan est réalisé à partir d'une extraction des ingénieries saisies par les DLA dans Enée avec une date de référence en 2012 pour les structures ayant le sport en secteur 1. Cette extraction date de mars 2013, il se peut donc que des accompagnements 2012 courant sur plusieurs mois ne soient pas ou que partiellement saisis par les DLA (les DLA pouvant continuer à saisir des accompagnements 2012 en 2013)
- L'analyse de cette extraction nous permet de relever que les DLA saisissent très certainement les informations concernant les ingénieries de façon très différente (un exemple : certains DLA réalisent 3 saisies différentes pour trois prestations différentes au cours d'une ingénierie tandis que d'autres feront un seul enregistrement relatant les 3 prestations qui ont eu lieu au cours d'une même ingénierie ; autre exemple : une ingénierie portant sur le « mécénat » pourra être classée dans un « type de prestation » différent selon chaque DLA, recherche de financement pour l'un, consolidation d'activités pour l'autre...).
- Les ingénieries considérées dans les analyses concernent celles qui ont été inscrites par le DLA comme « commandée », « en cours », « achevée » ou « évaluée ». Les ingénieries qualifiées de « proposée », « décidée » et « annulée » n'ont pas été prises en compte.
- Ces éléments chiffrés ne doivent pas être comparés aux synthèses Enée nationales ou régionales. En effet, les dates d'extraction étant différentes, les retraitements d'informations ne s'établissant pas sur les mêmes critères toute comparaison serait FAUSSEE.

Avant d'exposer les chiffres liés aux accompagnements des associations sportives réalisés dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement, il s'agit de faire un point sur les termes employés dans les analyses.

« **Accompagnement** » = prise en charge par un chargé de mission DLA d'une association sportive sur une thématique définie après un diagnostic partagé. Attention, 3 accompagnements sont comptabilisés lorsqu'une même structure est prise en charge sur 3 thématiques différentes.

« **Ingénierie** » = prestation réalisée pour une structure (« ingénierie individuelle ») ou pour plusieurs structures (« ingénierie collective »). Attention, même si une ingénierie collective concerne plusieurs associations, elle n'est comptabilisée qu'une seule fois.

« **Structure bénéficiaire** » = structure ayant bénéficié d'au moins une ingénierie.

En Corse, durant l'année 2012, **un seul accompagnement de structure sportive a été recensé.**

Cette structure mène des activités de **plongée** et a bénéficié d'une **ingénierie individuelle** sur la thématique du **projet de la structure.**

Avec le soutien de

